



Espace public,
prévenir, réagir?

Quels outils pour
les communes ?

15 mai 2014

Compte-rendu
réalisé par



COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

Le présent document synthétise les discussions de la Journée de réflexion qui s'est déroulée le 15 mai 2014 à Epalinges. La commission Prévention et dépendances s'est appuyée sur [Rel'ier](#) (Fondation Le Relais) pour l'organisation de l'évènement.

Cette Journée a porté sur le thème de l'espace public, avec un accent sur la recherche de moyens pour en améliorer la gestion afin de répondre aux problèmes qui y surgissent et pour assurer la sécurité de tous. Le but premier de la journée a été de discuter et produire des

«outils» à l'attention des Conseillers municipaux et des élus des législatifs communaux, avec l'appui des professionnels.

Cette Journée de réflexion a rencontré un franc succès avec la participation de 120 personnes. Les professionnels ont présenté leurs méthodes, les avantages et les limites de la gestion de l'espace public dans les communes. De leur côté, les élus ont partagé leurs expériences et les solutions mises en place dans leur propre commune, ainsi que les attentes de la population.

Partant du constat que bon nombre d'élus sont intéressés par ces outils susceptibles d'être efficaces à l'échelon communal en matière d'espace public, la commission Prévention et dépendances a souhaité produire, ci-après, des dossiers de synthèse qui seront une aide pour les élus de la région lausannoise.

Toute la documentation relative à cette Journée de réflexion est téléchargeable sur le site web de Lausanne Région: www.lausanneregion.ch/journeedereflexion

LES ATELIERS

Prévention dans le domaine de la sécurité

Animé par M. Sandoz (Municipal à Cheseaux), avec la participation de Mme Buard (Préposée vaudoise à la protection des données) et M. Haute (Officier à Police de l'Ouest lausannois).

Approche communautaire ou participative ?

Animé par M. Al Kurdi (collaborateur scientifique Rel'ier), avec la participation de M. Burnand (Chef de projets ecolive/Equiterre) et Mme Fontannaz (Travailleuse sociale hors murs Rel'aids).

Espace public: quel urbanisme ?

Animé par Mme Manzini (Députée et Municipale à Ecublens), avec la participation de Mme Jendly (ESC) et MM. Bonard et Ribeiro (Urbanistes à la Ville de Lausanne).

Travail social dans l'espace public

Animé par M. Ausloos (Délégué jeunesse Lausanne), avec la participation de Mme Clerc (TSP Vevey), M. Pereyguine (Délégué jeunesse Renens) et M. Carrasco (coordinateur TSP, Rel'ier).

ÉLÉMENTS CLÉS DES CONFÉRENCES

Lors de cette journée, trois conférences ont permis d'enrichir les discussions et réflexions des participants.

La société addictogène

Présenté par Jean-Pierre Couteron, psychologue clinicien et Président de la Fédération addiction – France.

Un nombre croissant de personnes perd la maîtrise de son rapport à une substance psychoactive (tabac, alcool, drogues illégales) et/ou à un comportement (jeu excessif, achats compulsifs, trouble du comportement alimentaire, etc.). Ce phénomène peut être expliqué par

l'hypothèse d'une société qui serait devenue addictogène, c'est-à-dire qui se caractériserait par sa propension à produire de la perte de maîtrise de soi par ses caractéristiques nouvelles: l'hyper-individualisme, l'intensité et l'instantanéité, l'impératif du dépassement de soi.

Cette société addictogène, en mettant à mal l'autocontrôle des individus, bouleverse complètement le rapport entre individu et société. Il faut alors inventer de nouvelles régulations sociétales.

Le point de vue de la sociologie urbaine

Présenté par Luca Pattaroni, maître d'enseignement et de recherche au Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL.

L'espace public joue un rôle central comme lieu de rencontre, de confrontation et d'apprentissage de la vie en société. «La ville a été de tout temps le lieu où des personnes étrangères les unes aux autres ont dû apprendre à vivre ensemble, en trouvant les moyens de composer un monde commun malgré leurs différences».

Il y a deux dangers qui pèsent aujourd'hui sur cette dynamique :

- l'« urbanisme de la peur » : en considérant l'autre comme une menace, cela aboutit à un espace public fractionné, érigé de barrières, dans lequel les gens différents ne se croisent plus ;
- la « ville garantie » : trop de précautions d'assurance qualité (gouvernement par objectifs, systèmes de certification et d'évaluation des risques, etc.) conduit à un appauvrissement de la différence et

à une normalisation des espaces, des pratiques et des comportements sociaux.

En conclusion de sa présentation, M. Pattaroni a présenté une visite guidée du quartier des Grottes à Genève, reconnu pour sa grande qualité de vie et dont la forme atypique est la résultante, non pas d'une planification réussie, mais d'une coopération conflictuelle entre habitants et autorités publiques.

Les apports de la criminologie

Présenté par Manon Jendly, maître d'enseignement et de recherche à l'École des sciences criminelles de Lausanne (UNIL).

La criminologie étudie, au moyen de plusieurs disciplines scientifiques, la transgression des normes, ses auteurs et ses victimes, et les réponses que la société peut y apporter.

La prévention de la criminalité

- ne se réduit pas à la seule volonté d'éviter les crimes et délits (transgression des normes légales), mais vise également à prévenir et/ou réduire les actes contraires aux normes sociales (incivilités) ;
- ne se préoccupe pas uniquement des faits (vitre cassée, appartement cambriolé,...), mais également de la perception que la population en a (sentiment de sécurité) ;
- ne se focalise pas uniquement sur des questions de sécurité, mais englobe l'amélioration de la qualité de vie (vivre ensemble et bien-être), une approche reconnue comme efficace pour prévenir la criminalité.

Il y a quatre stratégies complémentaires pour prévenir la criminalité, dont l'efficacité a été démontrée scientifiquement :

1. La prévention communautaire postule qu'un délitement de la vie sociale d'un quartier conduit à des problèmes de mécontentement, voire de criminalité et d'insécurité. Elle vise l'amélioration du vivre ensemble (la qualité de vie). Ex. : *Projets éducatifs et sportifs dans les quartiers.*

2. La prévention sociale appréhende la criminalité comme la résultante d'un déficit de socialisation lié à une vulnérabilité sociale, affective et/ou économique. Elle vise l'amélioration du bien-être des plus vulnérables. Ex. : *Programmes de type « estime de soi », politiques sociales.*

3. La prévention situationnelle vise à supprimer ou à réduire les opportunités de commettre une infraction en modifiant les circonstances dans lesquelles ces infractions pourraient être commises. Elle vise la sécurité. Ex. : *Digicodes, vidéosurveillance, marquage des objets.*

4. La prévention par l'aménagement du milieu (PCAM) vise à limiter les possibilités de commettre des délits, à améliorer le vivre ensemble et à pacifier les tensions dans les espaces publics en agissant sur leur configuration. Ex. : *Eclairage public, revitalisation d'un quartier.*

OUTILS PRATIQUES POUR LES AUTORITÉS COMMUNALES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

Suite aux quatre ateliers de la Journée de réflexion, Lausanne Région a édité à l'intention de ses communes 9 **dossiers de synthèse** comprenant des exemples, un cadre légal, des recommandations, une mise en oeuvre et des ressources (voir dossiers ci-après).

Prévention dans le domaine de la sécurité

1. Police de proximité
2. Vidéo surveillance
3. Prévention situationnelle

Approche communautaire et participative

4. Démarches participatives
5. Intervention communautaire

Espace public: quel urbanisme ?

6. Prévention par l'aménagement
7. Urbanisme vivre ensemble

Travail social dans l'espace public

8. Animation socio-culturelle (ASC)
9. Travail social de proximité (TSP)

REMERCIEMENTS

M. Christophe Al Kurdi, collaborateur scientifique, Rel'ier (Fondation Le Relais)

M. Tanguy Ausloos, Délégué jeunesse de la Ville de Lausanne

Mme Mélanie Buard, Préposée vaudoise à la protection des données et à l'information.

M. Yves Bonard, urbaniste à la Ville de Lausanne.

M. Alexandre Burnand, spécialiste en développement durable et participation, chef de projets ecoLive/ Equiterre.

M. Kim Carrasco, coordinateur de la plateforme des TSP, Rel'ier (Fondation Le Relais).

Mme Karine Clerc, TSP à Ginkgo, Vevey.

M. Jean-Pierre Couteron, psychologue clinicien et Président de la Fédération addiction – France.

Mme Patricia Fontannaz travailleuse sociale hors-murs, Rel'aids (Fondation Le Relais).

M. Christian Hautle, Police de l'Ouest Lausannois.

Mme Manon Jendly, Ecole des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne.

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, (Commission Prévention et dépendances, Lausanne Région)

M. Luca Pattaroni, maître d'enseignement et de recherche au Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL.

M. Nicolas Perelyguine, responsable secteur Jeunesse (Renens).

M. Marco Ribeiro, urbaniste à la Ville de Lausanne.

M. Serge Sandoz, Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne (Commission Prévention et dépendances, Lausanne Région).

M. Lionel Vandiel, travailleur social hors-murs, Rel'aids